

LA GAZETTE DE Ponsonnas

Bulletin Municipal n° 73

Mars 2025

L'Édito

Fabrice Marchiol : 10 ans déjà

Enfant de Ponsonnas, dont était originaire une partie de sa famille, Fabrice Marchiol s'est révélé de bonne heure comme un homme politique hors norme qui a marqué de son empreinte la Matheysine chère à son cœur.

En tant que maire de La Mure de 2001 à 2015, président de la communauté de communes de la Matheysine, conseiller régional, entre autres responsabilités, il a accompli une œuvre considérable au service du territoire.

10 ans, jour pour jour, après sa disparition brutale le 5 mars 2015, ses nombreux amis dont une myriade d'élus se sont réunis pour honorer sa mémoire au jardin de ville de La Mure où Bernadette Marchiol, sa maman, a dévoilé une plaque devant le cèdre planté en son souvenir.

Ponsonnas, qui n'oublie pas que Fabrice lui a légué généreusement différents biens qu'il tenait de ses ancêtres, s'est associé respectueusement à cet hommage.



Jean-Marc Laneyrie
Maire de Ponsonnas



SOMMAIRE DU N°73

- L'Édito	P 1
- Des vœux conviviaux	P 2
- L'arbre de Noël des enfants	P 3
- Finances communales	P 4
- Recherche de fuites	P 5
- Gens d'ici : Thibault Romand	P 6 à 8
- Ponsonnas animé	P 9 et 10
- Brèves	P 11 et 12
- Agenda	P 12
- Carnet familial	P 12

Des vœux conviviaux

L'épidémie de grippe n'a pas dissuadé les Ponsonnaraux de venir à la cérémonie des vœux de la Municipalité en ce dimanche 12 janvier.

Ils étaient bien une soixantaine à s'attabler à la salle des fêtes pour déguster les galettes des rois de Gérard Latrémié, le boulanger local, et écouter le maire Jean-Marc Laneyrie, entouré par le conseil municipal, énoncer les quatre principes qui guident l'action communale : rendre un service de qualité correcte aux habitants, ne pas aggraver la pression fiscale, animer pour développer le lien social, et communiquer pour que les villageois sachent ce qui se passe dans la commune. Dans la foulée, le maire a récapitulé les principales opérations réalisées par la commune en 2024 dont la création d'un parking non asphalté près de la mairie, la réfection des VRD de l'Enclos, une campagne de marquage au sol et le remplacement de la chaudière du bâtiment mairie-salle des fêtes, avant de remercier chaleureusement pour leur dévouement les élus, le personnel communal et les bénévoles de la commission animation.

Les conversations sont allées ensuite bon train tout l'après-midi dans une ambiance on ne peut plus conviviale. ■



L'Arbre de Noël des enfants

En ce 14 décembre, pour venir à l'Arbre de Noël des enfants de Ponsonnas, le Père Noël était en bel équipement, confortablement installé dans la magnifique Citroën Trèfle conduite par Jean-Pierre Blachier. Une voiture parfaitement restaurée qui a 100 ans !

Il n'a pas tardé à distribuer ses papillotes aux enfants conquis avant que tout le monde s'engouffre dans la salle des fêtes pour assister au spectacle vivant, musical et magique « La folle vadrouille de Noël » présenté par Corinne Askew. Un spectacle interactif qui a bien plu aux enfants mais aussi aux parents ou grands-parents qui les accompagnaient. La distribution de sachets de friandises par le Père Noël en personne et un bon goûter ont parachevé la fête. Encore un beau moment de convivialité ! ■



Les taux communaux des impôts locaux n'augmenteront pas en 2025

Après avoir approuvé les **comptes de gestion** dressés par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFP), le Conseil Municipal a examiné dans le détail le 17 février 2025 les **comptes administratifs 2024** présentés par le Maire. Ceux-ci ont été approuvés sans difficulté. Ils reflètent une situation financière saine qui se traduit par un **excédent global de clôture**, toutes sections confondues (Fonctionnement et Investissement) et en intégrant le report à nouveau des années précédentes, de **270 522,45 € pour le Budget Principal** et de **33 073,73 euros pour le Budget Annexe Eau**.

Le **débat d'orientation budgétaire** a permis d'esquisser les principales opérations d'investissement susceptibles d'être réalisées en 2025 sous réserve du bouclage de leur plan de financement. Sont ainsi prévus l'enfouissement des réseaux secs Rue des Fontaines, la réfection des VRD Rue du Coiro (partie communale), l'installation d'une porte automatique au garage communal, le tout pour un budget avoisinant 85 000 euros.

La situation financière globalement correcte de la commune a incité le Conseil Municipal à ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux qui restent inchangés à 28,40 % pour le foncier bâti (TFPB), 42,13 % pour le foncier non bâti (TFPNB) et 7,14 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. ■

La commune aide les associations sportives qui accueillent des enfants de Ponsonnas

Le Conseil Municipal s'est déclaré, depuis quelques années déjà, favorable à l'apprentissage et à la pratique du sport par les enfants et les jeunes de Ponsonnas.

La pratique d'un sport, si elle est bien encadrée, présente en effet de nombreuses vertus : elle améliore la santé physique mais aussi l'attention et la concentration, elle développe la confiance en soi, réduit le stress et l'anxiété, renforce les compétences sociales, notamment quand on exerce un sport collectif.

Cependant les associations sportives qui forment et encadrent les jeunes ont souvent des difficultés pour équilibrer leurs comptes.

Le Conseil Municipal honore donc leurs demandes de subventions (lorsque la commune est sollicitée) sous réserve, bien sûr, qu'elles justifient de l'inscription des jeunes de Ponsonnas et qu'elles communiquent leurs comptes quand on leur demande.

Le montant de l'aide s'élève à 30 euros par an et par enfant âgé de moins de 18 ans domicilié à Ponsonnas.

En bénéficiaire notamment au titre de l'année 2024-2025 :

- Les Dauphins Matheysins (natation) : 420 euros pour 14 enfants,
- La Matheysienne VTT : 90 euros pour 3 enfants,
- Le Rugby Club Matheysin : 30 euros pour 1 enfant,
- Le Judo Club Matheysin : 60 euros pour 2 enfants.



Merci à **Vertige Aventures**, l'exploitant du centre de saut en élastique installé au pont de Ponsonnas, qui sponsorise les événements de fin d'année organisés par la commune.



La recherche de fuites sur notre réseau de distribution d'eau potable

L'eau potable devient un bien collectif précieux.

A Ponnonnas, notre réseau de distribution est alimenté par les captages des sources du Rif Bruyant situés vers 1150 m d'altitude sur les hauteurs de la chaîne de l'Armet.

Une conduite d'eau longue d'environ 13 Km achemine cette eau jusqu'à la Mure et ensuite à Ponnonnas par une canalisation souterraine sous la RD168.

La tête de notre réseau communal est située à l'embranchement de la Route de Cognet et de la rue de l'Obiou.

Depuis décembre 2024, un nouveau compteur y a été installé ; il est équipé d'un dispositif électronique digital qui permet de connaître à chaque instant le débit d'eau qui entre dans notre réseau.

Ces données sont transmises au secrétariat de la mairie et donne lieu au contrôle journalier par notre agent technique des débits enregistrés la veille, heure par heure.

Ce contrôle permet de détecter très rapidement tout incident anormal - fuites, tirages exceptionnels - par rapport à la courbe moyenne de consommation journalière connue sur la commune.

Dans le cas d'une fuite, le dispositif permet d'en connaître l'existence et l'importance en m³ par heure mais ne peut déterminer sa localisation précise sur les 4.1 km que comprend notre réseau.

Il faut alors se livrer à une recherche systématique sur le réseau en isolant une à une chaque antenne qui alimente les « quartiers » de Ponnonnas.

Cette manipulation de vannes et de coupures ne peut se faire que lorsque le réseau est quasi en dormance totale soit à partir de minuit.

Pour effectuer les manœuvres nécessaires à cette opération, deux personnes sont requises : l'une reste au niveau du compteur en tête de réseau pour relever les débits qui sont affichés et l'autre pour fermer la vanne correspondante à un quartier donné.

Une fuite ayant été détectée récemment, la procédure de recherche décrite ci-dessus s'est déroulée la nuit du 5 au 6 Mars : le premier adjoint était au compteur pour analyser les évolutions des débits affichés et l'agent technique décidait quelle vanne il était judicieux de fermer pour localiser le secteur où la fuite sévissait.

Deux heures plus tard le secteur de l'impasse du Tabor était détecté comme recelant la fuite recherchée.

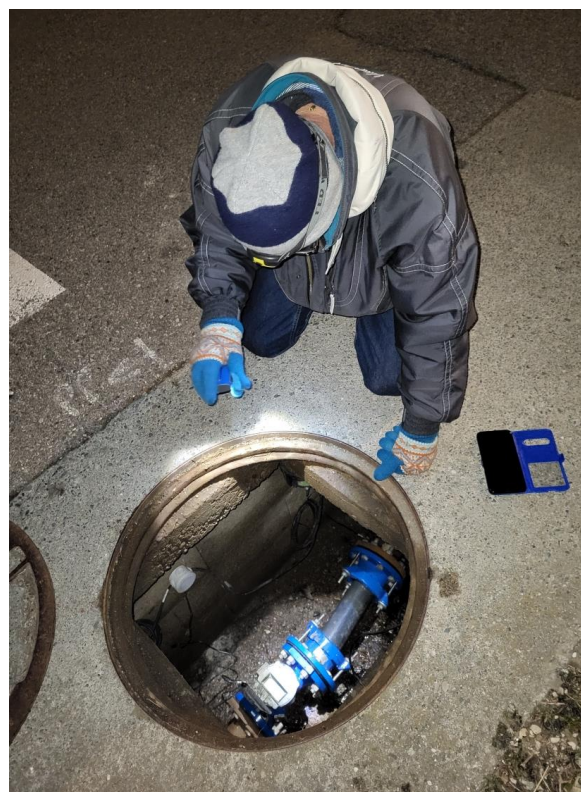
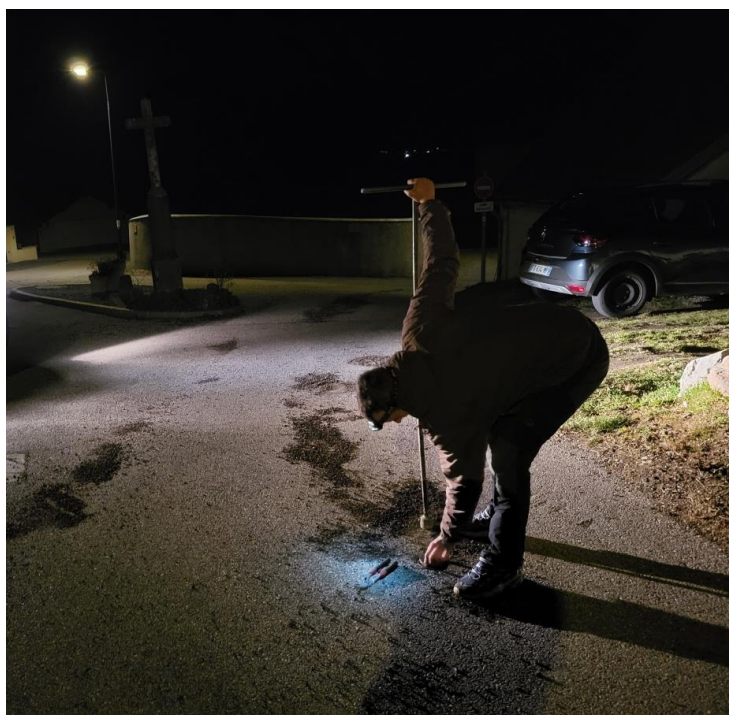
Le secteur déterminé, il restait encore à savoir où précisément se produisait la fuite.

Cette recherche a été confiée le lendemain même à l'entreprise O'Réseau spécialiste dans ce domaine et qui, à l'aide d'outillage de détection perfectionné, a remonté toute la longueur de la conduite souterraine jusqu'à l'endroit précis où l'eau potable s'échappait au niveau d'un raccord de branchement avant compteur chez un habitant de Ponnonnas.

Le dispositif défectueux a été changé par l'agent technique le 6 mars dans la journée et tout est rentré dans l'ordre.

Et c'est ainsi que les petites molécules d'eau descendues de la montagne furent très contentes en arrivant sur le Plateau Matheysin de contribuer modestement au bien-être d'une famille Ponnonnarelle, le danger de s'égarer dans une fuite était conjuré.

Les photos ci-jointes illustrent cette histoire nocturne. ■ Michel Darjo



Thibault Romand en mission au Pôle Sud



Ponsonnarau bon teint (il est le fils d'Olivier Romand, le secrétaire de mairie, ses parents et ses deux grands-mères habitent Ponsonnas), Thibault Romand, qui vient tout juste de fêter ses 25 ans, a vécu une expérience vraiment extraordinaire : pendant 400 jours, il s'est exilé au Pôle Sud, au cœur de l'Antarctique, le continent le plus froid du monde, pour assurer la maintenance technique et informatique d'un télescope américain. Récemment de retour à Ponsonnas, il a bien voulu nous parler de ce séjour hors du commun.

La Gazette : Thibault, toi, un ancien élève du Lycée de la Matheysine, à la suite de quel cheminement t'es-tu retrouvé au Pôle Sud pour t'occuper d'un télescope américain ?

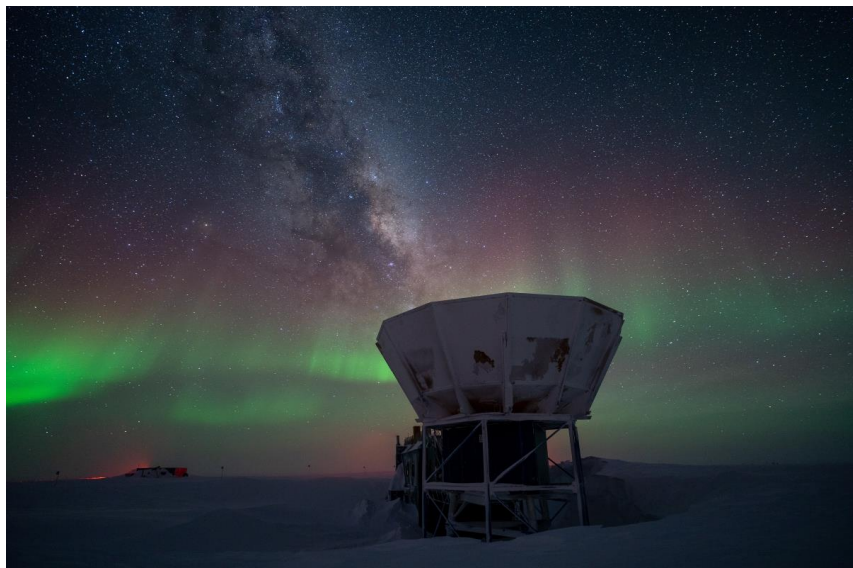
Thibault : J'ai fait toutes mes études primaires et secondaires à La Mure où j'ai passé un baccalauréat scientifique. Après le bac, j'ai suivi les cours du DUT Mesures Physiques à Grenoble, ce qui m'a conduit à faire un stage au CEA (Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives) dans un laboratoire de cryogénie spatiale, autrement dit un service qui fabrique du froid dans l'espace pour les satellites. Ça m'a bien plu !



Après le DUT, tout en étant salarié du CEA, j'ai fait une formation en alternance à l'Ecole des Mines de Saint-Etienne pour devenir ingénieur. Le cursus implique de faire un stage à l'étranger. Le CEA m'a alors mis en contact avec le laboratoire d'astrophysique de l'université californienne CALTECH, qui est un de ses clients. C'est ainsi que je me suis occupé pendant l'été 2022 d'y installer une machine de refroidissement novatrice. Ça s'est bien passé à tel point que CALTECH m'a proposé un poste d'assistant-chercheur. Dans le cadre de ces nouvelles fonctions, j'ai commencé à tester et caractériser des détecteurs sensibles à la lumière pour télescope dans un laboratoire de la NASA. Mon maître de stage, qui avait déjà hiverné au Pôle Sud, m'a relaté son expérience en me disant que j'avais le profil pour. Du coup, j'ai postulé et j'ai été retenu au printemps 2023. Après toute une série de tests physiques, j'ai fini par être envoyé en mission au Pôle Sud en octobre 2023.

La Gazette : Pourquoi un télescope au Pôle Sud ?

Thibault : Au Pôle Sud, on a un ciel très pur et il fait nuit noire pendant 6 mois d'affilée. Ce sont les meilleures conditions pour observer le fond de l'univers. Il y a au Pôle Sud toute une batterie de télescopes concentrés sur la base américaine d'Amundsen-Scott... dont « le mien », installé depuis 2006, un gros modèle qui a coûté plusieurs millions de dollars. Le but de nos observations, c'est d'essayer de comprendre ce qui s'est passé après le Big Bang, la grande explosion qui a marqué la naissance de l'univers il y a environ 14 milliards d'années, en étudiant le « fond diffus cosmologique » à la recherche d'une trace de la lumière émise à l'origine.



Un des télescopes implantés au Pôle Sud sur fond d'aurore australe et de Voie Lactée (en blanc).

La Gazette : Même si c'est dur à comprendre pour un non-scientifique, on conçoit l'importance de ces observations sur les origines de l'univers. Toujours est-il que le Pôle Sud est au bout du monde et que s'y rendre et y vivre ne doit pas être évident ?



Thibault : Pour aller au Pôle Sud depuis les Etats-Unis, j'ai dû faire un voyage de plusieurs jours en passant par la Nouvelle-Zélande. Un avion de l'US Air Force m'a déposé sur la base de Mc Murdo sur la côte antarctique d'où j'ai rallié Amundsen-Scott, située à 1600 km à l'intérieur du continent à bord d'un petit avion.

Je suis arrivé au début de l'été austral qui dure 6 mois. En Antarctique, il y a un seul lever de soleil et un seul coucher de soleil par an. En été, il fait jour 24 h sur 24. C'est une période d'intense activité, on est 150 sur la base et on travaille près de 15 h par jour. Ma mission, été comme hiver, est de veiller à ce que mon télescope fonctionne, et de transmettre par internet aux astrophysiciens de CALTECH les données qu'il recueille.

Fin mars, le soleil se couche pour 6 mois, c'est la nuit polaire. L'effectif de la base n'est plus que de 40 personnes dont 10 scientifiques (je fais partie du lot) et 30 exerçant des métiers support comme les cuisiniers.

La Gazette : Quelle est la température ?

Thibault : La température est plus ou moins glaciale. L'été, elle peut monter à -30°C , une vraie fournaise ! L'hiver, elle descend jusqu'à -80°C , la température moyenne tournant entre -60 et -65°C . Quand il y a du vent, ce qui est très fréquent, le froid ressenti est encore plus vif, jusqu'à -150°C .

Evidemment, on est très bien équipé contre le froid. Sous peine d'engelures, la peau ne doit absolument pas être en contact avec l'air extérieur.



La Gazette : Pour travailler, ce n'est peut-être pas évident...

Thibault : Mon télescope est situé à 1 km de la base. Je m'y rends à pied tous les jours. Pour ne pas me perdre dans la nuit noire des petits drapeaux sont plantés tous les 5 mètres. Comme le vent balaye la neige (ou plutôt les cristaux de glace car il ne neige pas à des températures aussi basses), mon premier travail consiste souvent à déneiger le télescope à l'aide d'un balai. Le télescope est dans un abri chauffé, je peux m'y réfugier en cas de besoin. Je suis en contact radio avec la base 24h sur 24. De même, mon télescope peut m'appeler à tout moment.

La transmission par internet des données recueillies au labo de CALTECH me prend aussi pas mal de temps.

La Gazette : Quelle est l'ambiance à la base ?

Thibault : L'ambiance est cordiale entre nous. On est installés confortablement. On dispose d'une salle de sport, d'un cinéma, d'une bibliothèque et même d'une serre où on fait pousser des salades. On organise souvent des événements conviviaux

Sinon, on mange de la nourriture congelée, expédiée l'été par avion ou par la piste qui mène à la base depuis la côte. Les cuisiniers font pour le mieux et on mange correctement.





Le Pôle Sud vu en été et en l'hiver. Du fait du déplacement de la glace sur la calotte terrestre, le Pôle Sud géographique est, chaque année, repositionné sur l'axe de rotation de la terre. Chaque nation ayant signé le traité de l'Antarctique y est représentée par son drapeau qui est changé lors d'une cérémonie officielle le jour du lever de soleil. Cette année celui du Dauphiné s'y est invité!

L'hiver on est prisonniers de la base, on ne peut pas venir nous chercher en avion. Il y a deux médecins et une petite clinique si besoin.

On n'est pas complètement coupés du monde puisqu'on peut communiquer à certaines heures par internet, téléphone ou WhatsApp, ce qui m'a permis de rester en contact avec ma famille et mes proches.

La Gazette : Ce sont quand même des conditions de vie spéciales ! Comment s'est passé le retour à la vie normale ?

Thibault : Généralement, les scientifiques qui viennent hiverner au Pôle Sud ne font qu'une saison de 400 jours, mais on m'a parlé d'un allemand qui a fait ça 10 années de suite ! Pendant 10 ans, il n'a connu que l'hiver, y compris pendant ses vacances dans l'hémisphère Nord.

Personnellement, je suis très content d'avoir vécu cette expérience mais je m'en tiendrai à un seul hivernage.

En novembre 2024, j'ai formé mon successeur puis je suis parti en vacances. D'abord en Nouvelle-Zélande, sur le chemin du retour, pour me réacclimater à la vraie vie avant de rentrer à mi-janvier en France et à Ponsonnas.

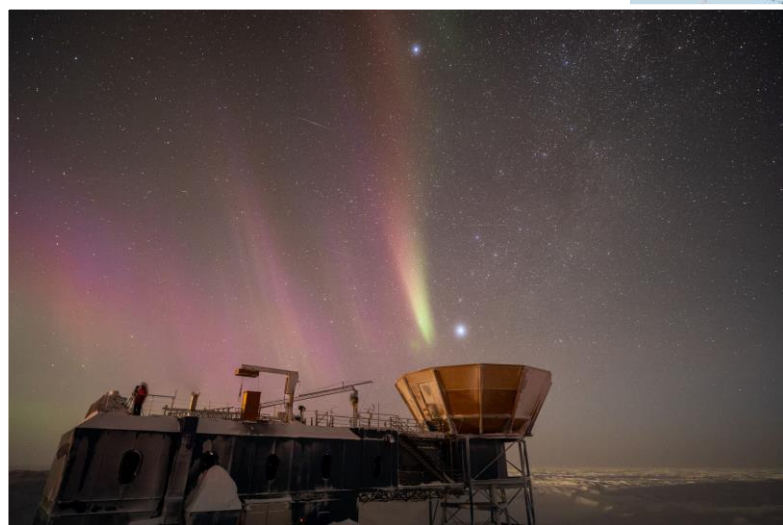
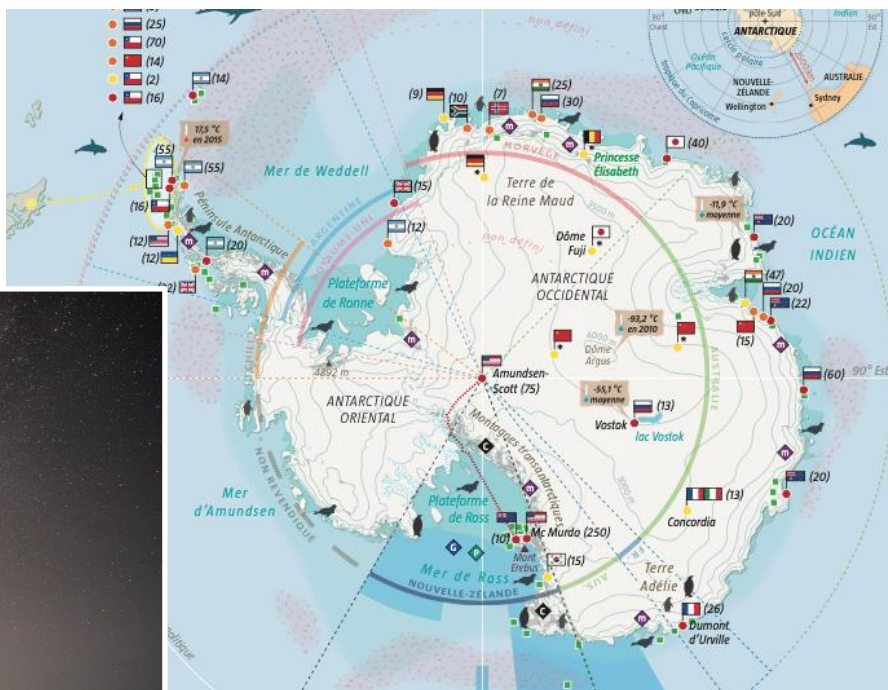
La Gazette : Quels sont tes projets pour la suite ?

Thibault : Je prévois de faire une thèse au CEA en cryogénie, ce qui devrait m'occuper pendant 3 ans. Et je vais m'adonner aussi à ma passion pour la montagne autant que je pourrai.

Bravo Thibault !

Samedi 22 février, Thibault a fêté avec sa famille et ses amis son retour du Pôle Sud à la salle des fêtes de Ponsonnas.

■ Propos recueillis par Jean-Marc Laneyrie



Thibault sur « son » télescope.

Ponsonnas animé

Sous la houlette de sa Présidente Kathy Tengattini, l'équipe du Comité des Fêtes de Ponsonnas a organisé ces derniers mois plusieurs manifestations qui ont drainé à la salle Auguste Moizan aussi bien des habitants de la commune que des gens de l'extérieur dans une ambiance toujours cordiale. A côté du tournoi de belote qui devient un classique, deux nouveaux événements ont été inaugurés : le marché de créateurs le 8 décembre, et la soirée jeux de société le 8 mars.

Le marché de créateurs a permis aux artisans d'art matheysins, dont quelques Ponsonnaraux, d'exposer leurs productions. Le public a apprécié et souvent acheté à l'approche de Noël.

La soirée jeux de société a permis aux habitants de s'adonner à toutes sortes de jeux même si certains ont préféré se cantonner à des parties de tarot ou de belote acharnées.

La dégustation des gâteaux préparés par les bénévoles du Comité a ravi les papilles.

A refaire ! ■



Le marché de créateurs



Tournoi de belote





Soirée jeux de société



Le Comité des Fêtes a remis en état le Jeu de La Fine



Par décision du 17 février, le Conseil Municipal a confié au Comité des Fêtes de Ponsonnas, la gestion du Jeu de La Fine, autrement dit le terrain de boules et pétanque situé le long du Chemin Neuf. La convention correspondante prévoit notamment que le Comité doit entretenir les 4 jeux correspondants. Il faut reconnaître que le Comité a été parfaitement réactif : à peine la convention a-t-elle été signée que l'équipe associative s'est employée à nettoyer, désherber et aménager la surface du Jeu de La Fine.

Précisons que tout Ponsonnarau, qu'il soit ou non membre du Comité, peut venir taper une pétanque au Jeu de La Fine, à charge pour lui d'emporter ses déchets s'il boit un coup ou mange un bout sur place. Et rappelons que le 8 juin se disputera au Jeu de La Fine la 3ème édition du Challenge du Crick, tournoi-salade ouvert à tous les habitants. Un avis à la population sera diffusé en temps voulu. ■





➤ Recensement

La population totale officielle de Ponsonnas en vigueur au 1^{er} janvier 2025 est de 297 se décomposant comme suit :

-**Population municipale** : 289 (personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune)

-**Population comptée à part** : 8 (personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune + personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune, par exemple EHPAD + personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études).



➤ Déneigement

On en avait perdu l'habitude mais la neige est tombée en abondance juste avant Noël.

L'employé communal était d'astreinte et n'a pas chômé ; il a tourné avec son chasse-neige autant que nécessaire. Mais il faut bien comprendre qu'il ne peut pas être partout à la fois et admettre qu'il traite en priorité les voies principales, notamment pour permettre aux gens d'aller au travail. Donc, merci de faire preuve d'un peu de patience !

Il ne faut pas s'offusquer non plus si le chasse-neige de la commune ou du Département laisse un bourrelet de neige devant votre entrée ; souvent il ne peut pas faire autrement. Il appartient à chaque riverain de déblayer devant chez lui (ou de le faire faire s'il n'en a pas la capacité physique).

Dernier point : en hiver, les véhicules doivent être équipés de pneus neige ou 4 saisons.

La neige a fondu, les beaux jours arrivent, on reparlera de tout ça en décembre prochain... à moins que l'hiver finissant nous réserve encore une surprise !

➤ Rénovation de la ligne THT (225 000 volts) entre Champagnier et Châtel en Trièves

RTE (Réseau de Transport d'Electricité) sécurise cet axe stratégique pour l'alimentation électrique de la Matheysine et de la Métropole de Grenoble. C'est un chantier de grande ampleur.

Deux des pylônes à remplacer sont situés sur Ponsonnas, le premier (n°91) en bordure du Chemin de Peypelat, le second (n°92) en contrebas du Chemin de Pierre Grosse. Les travaux se déroulent en plusieurs phases. Après aménagement de pistes d'accès provisoires, les sous-traitants de RTE ont renforcé et approfondi les fondations des pylônes.

L'étape suivante, qui vient juste de démarrer, consiste à assembler au sol les nouveaux pylônes puis à les ancrer sur les fondations avant fixation des nouveaux câbles électriques.



➤ L'Alpe du Grand-Serre en sursis

Le feuilleton de La Morte continue. Si la perspective officielle reste la fermeture complète et définitive des remontées mécaniques en septembre 2025 à l'issue de la saison d'été, il subsiste un espoir de relance et de modernisation de leur exploitation, lequel repose entièrement sur la SATA. La société des remontées mécaniques de L'Alpe d'Huez a exprimé en effet sa volonté de s'impliquer dans la gestion de la station de L'Alpe du Grand-Serre en partenariat avec la Communauté de Communes de la Matheysine (CCM), les acteurs locaux et les pouvoirs publics. L'AGS deviendrait ainsi une sorte de laboratoire de la transition des stations de moyenne montagne impactées par le changement climatique.

Pour donner sa chance à cette option, le conseil communautaire de la CCM a décidé le 6 mars de lancer une nouvelle procédure de délégation de service public qui pourrait se traduire, en cas d'accord avec le délégataire, par l'octroi d'une concession de longue durée. L'arbitrage final doit intervenir en juillet prochain. Rien n'est gagné mais rien n'est perdu !

Il est à observer que les résultats financiers de la saison d'hiver qui vient de s'achever sont nettement supérieurs à la prévision. Les socio-professionnels et leurs salariés ont bien travaillé cet hiver. Heureusement que la station n'a pas fermé à l'orée de la saison comme l'avaient décidé le 4 octobre une majorité de conseillers communautaires (le maire de Ponsonnas avait plaidé ce jour-là contre la fermeture immédiate)! ■



Réservez dans votre agenda



➤ Chorale « Il Coro Italiano »

Samedi 15 Mars à 17h00 à l'église de Ponsonnas

➤ Chasse aux œufs

Samedi 12 Avril devant la Mairie de Ponsonnas



➤ Vide grenier

Samedi 3 Mai terre-plein derrière la Mairie

➤ Cuisson Publique

Samedi 31 Mai au four communal



➤ Alpe Isère Tour

Dimanche 1^{er} Juin 16h00 Route de Cognet

➤ Challenge du Crick tournoi de pétanque

Dimanche 8 Juin jeux de boules de Ponsonnas



CARNET FAMILIAL

PACS



Vendredi 6 décembre 2024, en la Mairie de Ponsonnas, Perrine Candat et Rémi Baldassi se sont unis par un Pacte Civil de solidarité.

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux jeunes « pacsés ».



La Gazette de Ponsonnas

Bulletin périodique d'informations de la Mairie de Ponsonnas

Directeur de la publication : Jean-Marc Laneyrie

Comité de rédaction : Jean-Marc Laneyrie, Michel Darjo, Olivier Doerler, Mady Lemke-Talotta.

Crédit photos : Jean-Marc Laneyrie, Olivier Romand, Thibault Romand, Kathy Tengattini, Maxime Talotta.

Mise en pages : Olivier Romand

Mairie de Ponsonnas 147 Rue du Mont Aiguille 38350 PONSONNAS

☎ 04/76/81/13/03

Site internet : <https://www.ponsonnas.fr>

Ouverture au public : Lundi et Vendredi 8h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30,

Permanence des Elus : Samedi de 10h00 à 12h00.

Le Maire reçoit sur rendez vous